

Date : 06/02/2019
heure de début : 18h30

Ordre du jour :

- **ECOLE :**

Rencontre parents-professeur à une date donnée avec des créneaux horaires de passage: demandé par des parents pour permettre à toutes les familles de faire un point sur la scolarité de leur enfant. Ces rencontres telles qu'elles sont organisées au collège ou au lycée ne sont pas envisageables en école primaire où les rencontres avec les parents durent minimum ¼ d'heure. Les enseignantes rappellent que les parents peuvent solliciter un rendez-vous auprès de l'enseignante de leur enfant via le cahier de liaison ou au portail à la sortie des classes. Si certaines familles ont des contraintes horaires professionnelles, les enseignantes proposent une rencontre prenant en compte celles-ci.

Ski, serait-il possible d'avoir une réunion pour les parents d'enfant de CE2 et les nouvelles familles ? : Au CE2, lors de la réunion de rentrée, les explications sont données concernant l'organisation des sorties ski et la directrice a envoyé un mail aux parents à ce sujet. L'équipe enseignante propose d'aborder les détails d'organisation dans une réunion spécifique en décembre afin que les familles concernées se rencontrent et que les explications ne soient pas noyées dans les informations de la rentrée.

Bilans de santé prévus en maternelle et en élémentaire :

En maternelle : en PS et MS les bilans sont faits par la PMI. En PS contrôle de la vision par un orthoptiste ou une puéricultrice. En MS, le bilan est plus complet et fait par une puéricultrice et/ou le médecin : audition, vision, langage, motricité globale et fine, vérification poids-taille-vaccinations. Si un enfant présente des difficultés, il sera vu par le médecin qui fera un bilan plus complet (langage, graphisme, motricité, comportement, retard global...).

En élémentaire : pour les enfants de 6 ans, dépistage fait par l'infirmière scolaire : audition, vision, motricité fine, langage, poids-taille-vaccinations.

Lors de ces bilans, les parents peuvent communiquer des informations confidentielles au corps médical sous enveloppe cachetée.

Les résultats sont transmis aux parents via le carnet de santé ou une fiche si le carnet de santé a été oublié.

Gestion des conflits lors des récréations et de la pause méridienne. Combien d'adultes assurent la surveillance ?

Pendant le temps scolaire (récréations) chaque enseignante est responsable de ses élèves dans la cour. Les récréations sont échelonnées par niveaux et il y a entre 2 et 4 adultes présents en même temps. Si un conflit éclate, les enfants peuvent aller voir le médiateur de leur classe et si celui-ci ne parvient pas à une solution, il s'adresse aux enseignantes. La violence à l'école n'est en aucun cas banalisée, toute montée de violence est prise en compte avec intervention d'un enseignant. L'école souligne que depuis 2 ans avec la mise